L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 23 MAI 1855.

Imprimé et publié par
C. F. WEISSE & Comp.
Éditeurs-Propriétaires:
C. F. WEISSE. N. DUFOUR.
F. DUVERGER. S. HARBY.
N° 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN 23 MAI.

A nos abonnés de la campagne.

Quelques uns de nos abonnés de la campagne se plaignent encore de l'irrégularité avec laquelle ils reçoivent l'*Abeille*. Nous leur répéterons que l'expédition du journal se fait avec le plus grand soin dans nos bureaux et que les paquets sont invariablement mis à la poste avant la fermeture des sacs de la malle. Nous ne pouvons rien faire de plus, et nous sommes obligés de nous en fier pour le reste à l'exactitude des maîtres de postes.

Les Taxes et la Propriété.

Les habitants de New-York se plaignent de la stagnation qui règne dans le commerce de la ville impériale, de la cherté des objets de première nécessité, etc.; mais que diraient-ils, grands dieux, s'ils se trouvaient dans notre situation! Un journal du premier district énumérait l'autre jour quelques unes des conséquences de notre déplorable système municipal. La valeur des immeubles situés au-dessous de la rue du Canal diminue tous les jours, comme l'indiquent le tableau des encanteurs et celui des assesseurs, et ce que est prochaine chez les propriétés du premier district aurait à acquitter la plus grande partie de l'impôt. Elles seules, malgré l'énormité des taxes, ont conservé une partie notable de leur valeur; situées dans le quartier commercial, elles donnent un revenu qui permet aux propriétaires de faire face aux exigences du fisc.

Qu'allons-nous devenir si le Conseil de ville ne prend pas un moyen décisif pour améliorer notre position? Il est certain que les propriétaires du deuxième et du troisième district ne peuvent pas payer des taxes plus fortes que celles qu'ils acquittent en ce moment. Déjà beaucoup d'entre eux ont vendu à perte les immeubles qu'ils possédaient pour ne plus rien avoir à démêler avec le trésor municipal. Quant aux nouveaux acquéreurs, pour se tirer d'embarras, ils demandent que l'évaluation de leurs propriétés soit diminuée; de cette façon ils réduiraient dans une proportion équivalente leur quote-part de l'impôt. Mais ne voit-on pas que cet expédient ne fait que déplacer la difficulté? Comme il faut que le revenu reste au même chiffre, l'augmentation de celui de la taxe doit nécessairement parfaire le déficit.

Nous tournons donc dans un cercle vicieux. Tandis que l'exagération de l'impôt enlève à ces propriétés la plus grande partie de leur valeur, la réduction dans les évaluations d'assessement amène forcément une augmentation de la taxe. Cependant c'est encore que le premier district souffrira davantage de cette augmentation, puisqu'elle portera sur des immeubles qui ont conservé une bonne partie de leur valeur primitive.

Il n'y aurait, ce nous semble, qu'un moyen de mettre fin à une position aussi grave: ce serait de fixer à un chiffre invariable les dépenses de la ville et de ne jamais le dépasser. Calculons ce que nous pouvons payer sans causer la ruine de la propriété foncière, et basons nos dépenses sur ce calcul. Les propriétaires auront alors une garantie, et sachant d'avance que les frais d'administration de la ville ne pourront pas, quoiqu'il arrive, excéder un total [illegible] et fixé par anticipation, ils [illegible] moins inquiets et moins disposés à demander une réduction d'estimation.

Les circonstances rendent actuellement cette réduction nécessaire. Si les assesseurs estiment les immeubles du deuxième et du troisième district à leur valeur primitive, le revenu qu'ils en tireront ne [illegible] certainement pas à payer les taxes. La maison qui coûte dix mille piastres à construire, indépendamment du prix du terrain, ne peut et ne doit être évaluée qu'à la moitié de ce chiffre, et si les assesseurs [illegible] pas cette proportion, le propriétaire a raison de porter ses réclamations au recorder et de solliciter une réduction. Le premier effet d'une augmentation excessive de l'impôt est de réduire dans une proportion équivalente la valeur de la propriété. Cette conséquence est logique et forcée. Que le Conseil de ville se hâte pas de réduire les taxes, [illegible] la valeur des immeubles du [illegible] dans le premier district même, malgré l'aide puissante que le commerce apporte aux assises de la rue du Canal, à ce [illegible].

Si nous ne voulons condamner la Nile-Orléans à une ruine inévitable, il faut de toute nécessité que nos administrateurs municipaux emploient quelque moyen[illegible]. Qu'ils fixent, comme nous l'avons dit plus haut, un chiffre modéré et qu'ils répartissent ensuite les dépenses de la ville sur le total ainsi arrêté d'une manière irrévocable. Il ne s'agit plus pour nous de payer quand même, mais de ne payer que ce que nous pouvons payer. Sans cette restriction, nous arriverons infailliblement à la banqueroute.

COMPAGNIE DE DESSÈCHEMENT. — La Cour Suprême a décidé hier, en appel, que la perception d'une taxe sur les propriétaires de terres [illegible] pour acquitter les dépenses de dessèchement, est inconstitutionnelle. La loi qui créa la compagnie de dessèchement déclare que [illegible] travaux que doit entreprendre celle-ci [illegible] à la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] la *ville et de l'État*. C'est la [illegible] l'État, qui bénéficie du dessèchement. D'après, les dépenses faites par la [illegible] dans un intérêt public, au lieu d'être exclusivement à la charge des propriétaires des terrains desséchés, doivent être réparties sur tous les contribuables de la ville et de l'État.

ABORDAGE.—Hier matin, vers 3 heures, le steamer *Louisiana*, remontant le fleuve, a abordé à environ six milles de la ville, le bateau *An[illegible]* qui remorquait à la balise le navire *Neptune*, partant du port pour le Havre. L'An[illegible] a essayé de graves avaries qui a coulé au bout de quelques minutes, jusqu'au pont supérieur. Les officiers et l'équipage ont été ramenés à la Nile-Orléans par le *Louisiana*. Le [illegible] Peter Epsom et un homme d'équipage nommé Wm Bradford [illegible] on craint qu'ils n'aient péri.

Le *Neptune* a reçu aucune avarie et a jeté l'ancre un peu au-dessous de [illegible]. C'est à bord de ce navire que se trouvaient une partie des artistes du théâtre d'Orléans, et le bruit avait couru qu'il avait coulé. [illegible]

Une bonne idée.

Nous lisons dans un journal de St-Louis:

M. King, maire de St Louis, a emprunté une bonne idée à M. Wood, maire de New-York: c'est l'établissement d'un livre de plaintes (*complaint book*) dans lequel chacun pourra écrire librement ses griefs contre les personnes et contre les choses, mais particulièrement contre les abus commis dans l'administration municipale. [illegible]

Voici un exemple que nous devrions nous hâter de suivre ici. Puisque le maire de St Louis a copié M. Wood, le nôtre pourrait à son tour copier son collègue de St Louis. M. Lewis le pourrait, nous en sommes sûrs, s'il voulait décréter à la Nouvelle-Orléans la mesure qu'a établie à New York et à St-Louis. Il est rare que nos fonctionnaires prêtent l'oreille aux plaintes qui leur sont adressées et surtout qu'ils prennent la peine de corriger les abus qui leur sont signalés. Quant à la presse, les administrations sont invariablement attribuées à l'esprit de parti. Nous croyons donc qu'il serait utile d'ouvrir ici un *complaint book*. Qu'en dites vous, M. Lewis?

DÉPART.—Le steamer *Atlantic* est parti de New York le 16 courant pour *Liverpool*, avec 300 passagers et environ deux millions de piastres en espèces.

LE CAPITAINE INGRAHAM.—Les habitants de Philadelphie ont invité dernièrement à un grand banquet le capitaine Ingraham, le sauveur de Koszta à Smyrne, mais celui-ci a décliné l'honneur qu'on voulait lui faire. Il a donné pour motif de son refus son départ immédiat pour la Caroline du Sud.

Dépêche Télégraphique
Transmise à l'Abeille.
Navigation intérieure.

Louisville, 22 mai—Le fleuve continue à baisser lentement. Le bateau à vapeur Henry Lewis est arrivé de la Nile-Orléans et le Alvin Adams est parti pour le même port.

Vicksburg, 22 mai—Le bateau à vapeur Natchez est passé ici à 3 heures, et le Empress à 4 heures—tous deux se rendent à la Nile-Orléans.

CHOLÉRA.—Le choléra fait des ravages sur les bords du Missouri, vers la frontière de l'Etat de ce nom. Il sévit en ce moment à Westport et à Kansas City sous la forme la plus maligne. Les habitans de ces deux villes se réfugient dans les campagnes pour éviter ce fléau.

A St. Louis, du 10 au 16 de ce mois, le nombre des décès a été de 181 dont 70 causés par le choléra.

Le fléau a également fait son apparition à Cincinnati et dans nombre d'autres localités de l'Ouest.

TEXAS—Nous avons reçu hier des journaux du Texas jusqu'au 19 courant. Ils nous annoncent que de bienfaisantes pluies ont succédé dans tout l'Etat à la désastreuse sécheresse qui y régnait depuis le commencement de l'année. Les récoltes, un instant menacées, reprennent une nouvelle vigueur. Beaucoup de planteurs se préparaient à ensemencer de nouveau leurs champs. Une crue s'est déclarée dans le Brazos.—Le *Houston Telegraph* dit que 1200 horlogers suisses doivent former partie de la colonie qu'établit en ce moment M. Considérant dans le voisinage de Dallas.

TEMPÉRATURE A ST LOUIS.—On lit dans la *Revue de l'Ouest* du 12 courant:

Après d'accablantes chaleurs en avril, nous avons eu des froids dignes du mois de mars, ces jours derniers. Le blé et surtout le jeune maïs ont souffert de la gelée dans plusieurs localités. Il est probable que les pêches ont été détruites dans les bas fonds et dans le voisinage des rivières, comme presque tous les ans. Les vergers situés sur les hauteurs ont peu souffert.

Washington Irving écrit en ce moment la vie de George Washington. Le premier volume de cet ouvrage a déjà paru.

INDIENS CITOYENS—En vertu d'un traité que les Etats-Unis viennent de conclure avec les Indiens Wyandott, ceux-ci sont reconnus citoyens américains. Ils auront par conséquent droit à tous les privilèges que comporte ce titre.

TERRITOIRE D'UTAH—Les journaux de St-Louis publient des nouvelles Salt Lake City jusqu'au 28 mars. Elles ne sont pas importantes. Le capitaine William May, qui servait de guide au détachement du colonel Steptoe, est mort le 28 février. Les journaux du territoire savent bon gré à ce dernier d'avoir refusé le poste de gouverneur d'Utah que lui offrait le président, et ils lui donnent à ce sujet force éloges.

CONCERT—M. Fourmestreaux, premier hautbois du Théâtre d'Orléans, donne ce soir, mercredi, dans la salle des Odd Fellows, un grand concert vocal et instrumental. Il sera secondé par Mme Laget Planterre, Mme Cambier et M. Laget, du Théâtre d'Orléans. M. Vanloo, premier basson du théâtre de Bruxelles; M. Gerber, violoniste louisianais dont nous avons déjà pu apprécier le remarquable talent; M. V. Fasmann, pianiste, et deux autres amateurs, ont également offert leur concours à M. Fourmestreaux. Le programme est parfaitement composé et nous fait espérer que le concert de demain sera fructueux pour le bénéficiaire.

Louisiane.

SÉCHERESSE.—Nous heureux que la plupart des paroisses environnantes, dit le *Vigilant* de Donaldson, nous n'avons pas encore eu une seule ondée qui soit digne de ce nom. La chaleur augmente en proportion de la durée de la sécheresse. Que deviendrons-nous si la Providence ne vient à notre secours? personne ne le sait.

ST-MARTIN—Les personnes suivantes ont été élues dernièrement membres du jury de police de la paroisse St-Martin: W Robertson, Adolphe Berard, V A Fournet, P P Briant, Henry Heck, Valérie Martin, F T King, Julien Thériot.

INCENDIE A GRAND COTEAU—La maison de Victor Benoit, à Grand Coteau, a été détruite par les flammes jeudi dernier. Tout ce qui s'y trouvait a été réduit en cendres. On croit que cet incendie est l'œuvre de la malveillance.

PAROISSE PLAQUEMINE—On lit dans le *National* de Plaquemine:

Nous annonçons avec plaisir, que la salubrité de notre paroisse est aujourd'hui tellement satisfaisante, que nous ne connaissons aucun cas de maladie, de quelque nature que ce soit, dans les environs de la Pointe à la Hache.

CONSEIL DES ALDERMEN.—[illegible]

[illegible — minutes of the Council of Aldermen]

CONSEIL DES ASSISTANTS-ALDERMEN.

Réunion à 1 heure accoutumée.

[illegible — minutes of the Council of Assistant Aldermen]

Le Conseil s'ajourne.

CHRONIQUE LOCALE.
Premier District.

ENFANT ABANDONNÉ.—La police a arrêté hier Bridget [illegible], jeune servante irlandaise, qui est accusée d'avoir abandonné son enfant, le 18 du courant, sur l'escalier d'une maison de la rue Julia, où on l'a trouvé le lendemain. Bridget avoue sa faute, mais a essayé de l'excuser, en disant qu'elle n'avait pas les moyens de pourvoir à ses besoins et ne pouvait avec lui trouver de l'emploi. Le Recorder a envoyé la mère et l'enfant à la maison de travail.

EXCELLENTE FEMME.—Catherine Sheehan se présentait hier devant le Recorder pour se faire [illegible] pouvoir de l'accusation d'avoir assommé son mari. Les témoins ont établi ce fait, et de plus que Catherine avait plus d'une fois [illegible] à son mari, ainsi que la dame des provoques de la force de son bras. Catherine n'ayant pu fournir un cautionnement de $ 20, la Cour a décerné à son mari une [illegible] pour deux mois, en l'envoyant au violon. Le mari aurait probablement [illegible] conduite de sa femme, s'il n'avait craint de recevoir de nouvelles et plus marquantes témoignages de son affection.

AMENDES—Voici le montant des amendes imposées hier, par le Recorder du Premier District:

Matthew Anderson, $ 25 pour avoir assailli un officier de police qui remplissait son devoir.

Ann Rodgers et Robert Wesley, $ 5 chacun pour s'être enivrés et avoir troublé la paix.

Thomas O'Hare $ 15 et Timothy McCarty 10, pour avoir encouru le tribunal et [illegible] de la résistance aux agents qui voulaient enlever les marchandises qu'ils [illegible] les pistons ce passer.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT. — Joe McLane Co. et du Wm McLane ou B. Gies Hoffman, accusés d'avoir contrefait la signature de M. Michel Musson sur un mandat de $ 750 tiré sur la maison D. Appleton et Co, de New-York, et qu'il a essayé de faire escompter par MM. Legendre Woodlief et Co, a été jugé hier. Le jury, après un quart d'heure de délibération, a présenté un verdict de "coupable". L'accusé est un jeune homme de 27 ans, sa figure a trahi une vive émotion lorsque le greffier annonça le verdict du jury.

E. de Gomez, accusé de vol, a été acquitté.

L'Avocat de District a demandé et obtenu la mise en liberté de Kate Wardig et Kate Davenport accusées de voies de fait.

ESCROQUERIE.—M. Jean Laruze déclare que P. Bergès, chez duquel propriétaire d'un café à l'encoignure Madison et Levée, a obtenu de lui pour $ 125 de vins, d'eaux-de-vie, etc. Le plaignant assure que, pour ces marchandises, un billet qu'il n'a aucune de valeur.—Ordre d'arrestation contre Bergès.

ACQUITTÉS—Ont été acquittés hier, par le recorder, après interrogatoire:

Catherine Delauney, accusée d'avoir tenté de porter un coup de hachette à Julia McQuirk.

Bridget Delauney, Mme Ferrens, Mme McQuirk, Mme Reynolds et Michael McQuirk, accusés d'avoir frappé Catharine Delauney.

Richard Gorman, accusé de vol par Michael Sheridan.

ARRESTATIONS—Peter Schreiner, Allemand, conducteur de dray, a été arrêté hier par la police du Troisième District pour avoir frappé, avec le manche d'un fouet, M. Ferrier qui ne lui avait offert aucune provocation. M. Ferrier a été frappé à la tête et perdait tant de sang qu'il s'est évanoui en la[illegible]. Schreiner n'a pas encore subi d'interrogatoire.

COUP DE POIGNARD—Octave Claverie accuse Joseph Jacques de l'avoir poignardé à l'encoignure St-Philippe et Royale. La blessure du plaignant est légère.

MORT DE BURNS—David Burns, qui a été poignardé, dimanche dernier, dans le Quatrième District, est mort hier à l'Hôpital de Charité. Il avait reçu sept blessures. Le verdict du juri accuse Samuel Warner de l'avoir tué.

Burns était Irlandais et avait 28 ans; il travaillait à bord des bateaux à vapeur.

—Mary Ann Hughes a été arrêtée hier soir sous l'accusation d'avoir abandonné son enfant, âgé de deux semaines, sur le pas de la porte de la maison du père de l'enfant, rue Claiborne. Elle a été admise à fournir caution.

—Douze matelots du navire *Reseau*, qui avaient été arrêtés pour insubordination en mer, ont été trouvés coupables par la Cour de Circuit; mais onze d'entre eux ont été recommandés à la clémence de la Cour.

MORT—Francisco Placido Batancot, Portugais, est mort hier, en face de la Cathédrale, dans un cab qui le transportait à l'Hôpital. Il n'était ici que depuis quelques jours. Betancot avait 23 ans.

INCENDIES—Lundi, à 10 heures du soir, le feu s'est déclaré dans une maison de la rue Conti, entre Villeré et Marais. Les flammes ont été promptement étouffées.—A onze heures, un incendie a éclaté dans une maison de la rue South Market, entre Tchoupitoulas et Levée. La propriété a été entièrement détruite.

SANS LICENCE—La police du Premier et celle du Deuxième Districts ont accusé depuis deux jours, plus de 125 propriétaires de cafés et cabarets qui n'ont pas pris acquitté la licence. Soixante-quinze de ces établissements sont situés dans le Deuxième District.

Lettres au Rédacteur.
LES PARTIS AUX ETATS-UNIS.
II.

Je tiens à revenir sur l'accusation injuste portée par Jefferson contre les fédéralistes. De nos jours, la même accusation a été portée, avec aussi peu de fondement, contre les whigs qui descendent des fédéralistes sans pourtant que leurs principes politiques soient identiques avec ceux du vieux parti. L'on comprendra l'importance que j'attache à détruire cette erreur, en songeant que ce sont de pareilles erreurs qui habituellement propagées font naître, entre deux partis, un levain de mauvais sentiments que ne saurait jamais engendrer une différence peu tranchée d'opinions politiques. En lisant les lettres de Jefferson qui roulent sur la politique, on y trouve à la fois tant de contradictions, de réticences et de passion, que pour ne pas l'accuser de mauvaise foi, il ne reste d'autre ressource que de l'accuser de partialité. « Vous me dites, écrivait-il à F. Hopkinson en « mars 1789, que l'on m'a représenté à vous « comme anti-fédéraliste, et vous me demandez « si l'on ne s'est pas trompé. Mon opinion n'a « jamais trop valu la peine d'être citée; mais « puisque vous m'interrogez sur ce point, je vais « vous la dire. Je ne suis pas fédéraliste, par- « ce que je n'ai jamais soumis mes opinions « au symbole d'un parti quelconque, ni en reli- « gion, ni en politique, ni en philosophie, ni en « toute autre matière où il m'a été possible de « juger par moi même. Si je ne pouvais aller « au ciel qu'avec une secte, je n'irais pas du « tout. Je vous proteste donc que je ne suis « pas du parti du fédéralisme, mais je suis beau- « coup plus éloigné d'être anti fédéraliste. »

Je m'arrête un instant sur cette lettre ou perce un peu de colère et beaucoup d'orgueil. Je ne sais si je me trompe, mais j'y trouve cette morgue des philosophes du XVIIIème siècle que Jefferson affectionnait beaucoup. Je ne suis pas fédéraliste, parce que je n'ai jamais soumis mes opinions au symbole d'un parti quelconque! Quoi! même en reconnaissant que c'est une doctrine saine, vous refuseriez d'accepter le fédéralisme parce que d'autres l'auraient accepté avant vous? Et puis, refuser d'aller au ciel parce qu'on est avec une secte, composée d'hommes dignes et respectables, je suppose, puisqu'ils ont mérité le ciel! Voilà vraiment une étrange contradiction de la part d'un homme qui avait organisé un parti et qui le faisait manœuvrer à sa guise. Hopkinson demande à Jefferson s'il est anti-fédéraliste, comme il le lui a été dit; réponse: « Je vous proteste que je ne suis pas fédéraliste, mais je suis encore plus éloigné d'être anti-fédéraliste. » Jefferson ajoute de suite: « J'ai approuvé dès le principe la grande masse de la constitution nouvelle. » Mais c'était précisément ce qui avait fait le parti fédéral. Et puis vient enfin la fameuse déclaration dans le discours d'inauguration: « Nous sommes tous fédéralistes, nous sommes tous républicains. »

Si j'ai un peu insisté sur ce point, ce n'a pas été pour me donner le plaisir de critiquer et de surprendre en contradiction avec lui-même un homme dont j'admire le talent autant que j'apprécie le patriotisme, mais bien comme je l'ai dit plus haut, pour détruire une erreur qui renferme en elle-même une calomnie qu'il est bien temps de faire cesser.

Tels étaient les deux grands partis, tels étaient leurs principes politiques et leurs tendances respectives. Les républicains, après une lutte violente, arrivèrent au pouvoir et s'y maintinrent longtemps. Mais la guerre avec l'Angleterre, en 1812, les contraignit d'abandonner la politique de Jefferson pour revenir à celle de Washington et d'Adams qui était aussi celle des vieux fédéralistes. En raison de l'adoption de leur politique par le gouvernement général, les fédéralistes, après la paix de 1815, n'eurent qu'une faible lutte à soutenir, et en 1820, à la réélection de Monroe, ils se dispersèrent et cessèrent dès lors d'exister comme parti. Pendant la seconde présidence de Monroe, et pendant celle de son successeur en 1824, il n'y eut en réalité dans le pays qu'un seul parti, le parti républicain. Alors tous les hommes éminents qui lui appartenaient, et tous il avaient [illegible] sur le titre de candidats à la présidence: Crawford de la Géorgie, H. Clay du Kentucky, Andrew Jackson du Tennessee et John Quincy Adams du Massachusetts, étaient tous membres du parti républicain. Ce dernier seul avait appartenu au fédéralisme. Après l'élection d'Adams, le parti de l'administration commença à s'appeler *républicain national*, et l'opposition qui s'était ralliée à Jackson prit simplement le nom de républicain ou occasionnellement de républicain-démocrate. Les deux partis continuèrent sous ce nom jusqu'en 1832, mais à la réélection du président Jackson, le républicain nationaux prirent le nom de whigs et les républicains celui de républicains-démocrates, puis de démocrates, comme de nos jours.

L'histoire des whigs et des démocrates est trop connue de vos lecteurs pour qu'il soit nécessaire de l'exposer ici. Du reste quels qu'aient été les chefs qui ont présidé à la destinée du pays, fédéralistes ou républicains, whigs ou démocrates, l'Union n'a pas cessé de grandir et de prospérer, en dépit des mauvaises passions des ambitieux, des fautes des partis, et grâce à la constitution si bien pondérée que nous ont léguée les sages de la révolution. La différence politique qui sépare les whigs des démocrates est à quelques modifications près, celle qui existait entre les fédéralistes et les républicains. Abstraction faite de certains détails d'organisation, de certaines vues sur l'administration intérieure, la différence fondamentale est tout entière dans le plus ou moins de confiance qu'on doit avoir dans l'intelligence du peuple; c'est la grande question de l'aristocratie et de la démocratie; c'est une querelle qui s'est élevée dans les premières sociétés, sans que nous soyons pour cela plus près de nous entendre. Je ne prétends pas entrer dans une dissertation sur la partie aristocratique et démocratique; cela m'écarterait trop du sujet. Je me contenterai de faire observer que ces deux principes, qui semblent toujours exister, paraissent tous les [illegible] à la nature humaine. Conséquemment ils se doivent de mutuels égards, et leur intérêt est de tendre à vivre en bonne harmonie au lieu de se combattre. Voyez ce qu'ont fait les auteurs et sages de notre Constitution fédérale, ils se sont bien gardés d'exclure l'élément aristocratique au profit de l'élément démocratique, et vice versâ. Ils ont préféré les concilier, les *harmoniser* en leur faisant à chacun une juste part dans la Constitution. Car ce serait une grosse erreur de considérer notre Constitution comme purement démocratique. Nous y voyons le président qui rappelle le roi, le Sénat qui représente l'élément aristocratique, et la Chambre des Représentants qui n'est autre chose que l'élément démocratique en action. Et c'est précisément cette heureuse harmonie qui fait sa bonté; c'est elle aussi qui fera sa durée. La même chose s'observe dans les républiques anciennes. Je prends la plus démocratique de toutes, celle d'Athènes. Eh bien! qu'y voyons nous? l'archontat, rudiment de la royauté, l'aréopage qui représente l'élément démocratique, et le Sénat l'élément aristocratique. Toujours et partout un contre poids.

Certes, je suis loin d'être partisan de l'aristocratie héréditaire sujette à commettre de si graves injustices, par cela même qu'elle ne tient compte que de la naissance. Que le fils d'un grand homme joigne le talent à la vertu, il a double raison de s'attendre aux faveurs du peuple, car en même temps que celui-ci récompense le mérite du fils, il continue à acquitter la dette contractée envers le père, ce qui établit une émulation utile autant que sage. Que si, au contraire, il est nul, il doit rester dans la foule. Ce qu'il nous faut à nous comme élément de bon gouvernement, c'est cette aristocratie (dans le sens étymologique du mot) qui résulterait de l'esprit de notre Constitution, s'il était compris et suivi, je veux dire une *aristocratie morale* reposant à la fois sur la capacité, l'honnêteté et le mérite; car le gouvernement revient de droit à l'intelligence et à la vertu. Le peuple le comprend parfaitement, et si son esprit n'était perverti par les fausses doctrines des démagogues, il ferait le plus souvent sortir de son sein les hommes les plus capables et les plus dignes pour les préposer à la conduite de ses affaires: *Eam rempublicam optimam esse duco quæ sit in potestatem optimorum.* C'est Cicéron qui dit cela, et le grand orateur romain n'était que trop bien placé pour connaître les excès de la démocratie quand elle rejette tout contrôle. Or, pour qu'une république soit, comme le voulait Cicéron, dans les mains des *meilleurs*, doit-on la livrer, sans contre-poids, à la corruption et diversement travaillée par les ambitieux? Ne faut-il pas opposer une barrière à la corruption qui détruit si souvent l'expression de la volonté générale? Ne faut-il pas opposer une barrière à l'ambition des démagogues qui enseignent le mépris des lois en même temps qu'ils pervertissent l'esprit du peuple? Ne faut-il pas de certaines garanties, de certaines sécurités de la part de chaque citoyen en particulier pour correspondre au droit qu'il a de prendre part à la direction des affaires du pays? Si tout cela est nécessaire (et qui peut en douter?) il n'est pas moins que le gouvernement soit revêtu d'un pouvoir suffisant pour faire face à toutes ces nécessités.

Si j'ai jugé superflu d'exposer les principes des whigs et des démocrates, je crois très utile d'examiner les causes qui ont amené la chute si rapide de ces derniers. C'est ce que je ferai dans la prochaine lettre.

K. L.

L'ERICSSON.—Bien que le moteur calorique, dont l'essai avait éveillé tant d'espérances, ait été remplacé à bord de l'*Ericsson*, dit un journal de New-York, par une machine à vapeur du système ordinaire, ce navire reste encore dans la catégorie des expériences nautiques.

Par suite d'importantes modifications appliquées par M. Ericsson, la machine occupe un espace extrêmement restreint. C'est à peine, en outre, si elle consommera 30 tonnes de charbon par jour, avec une vitesse de 12 milles à l'heure. Enfin, les chaudières seront alimentées par une certaine quantité d'eau douce, qui, condensée constamment à nouveau, sera en quelque sorte inépuisable.

Il est question d'envoyer l'*Ericsson* en Europe, pour l'affréter au gouvernement français, comme transport pour la Crimée.

LE COLONEL KINNEY.—Si le colonel Kinney, dit un journal du Nord, met de l'acharnement à mener à fin son expédition de l'Amérique Centrale, le ministre de Nicaragua, M. de Marcoleta, et l'autorité judiciaire fédérale ne déploient pas moins de persistance à entraver ses projets. Une nouvelle action vient de lui être intentée—cette fois à Philadelphie—et un mandat d'arrestation a été encore une fois lancé contre lui. Prévenu à temps, il a préféré aller se présenter de lui même à la Cour de district de la Pennsylvanie, devant laquelle va se dérouler cet incident.

ARRESTATION DE BAKER.—On lit dans le *Progrès* de New-York:

Une grande sensation s'est produite hier (15 courant) en ville, à la nouvelle de l'arrivée du navire clipper *Grape Shot*, amenant comme prisonnier Lewis Baker, le principal auteur du meurtre commis dans la sanglante tragédie de Stanwix Hall, le 25 février dernier.

On se rappelle que Baker, après être parvenu à éviter les recherches de la police, s'était embarqué pour les Iles Canaries, à bord de l'*Isabella Jewett*. Le Grape Shot fut frété pour se mettre à la poursuite du meurtrier, et mit à la voile le 18 mars; il arriva à Palmos (Canaries) le 7 avril, de sorte qu'il ne mit que 19 jours à effectuer sa traversée. Dès leur arrivée, les agents de police communiquèrent aux autorités locales la mission dont ils étaient chargés et reçurent l'assurance de leur coopération. Le clipper fit tous ses préparatifs pour pouvoir repartir au premier moment.

Le mardi 17, le *Jewett* fut aperçu se dirigeant vers le port; le *Grape Shot* leva l'ancre aussitôt, et se mit en devoir d'intercepter l'entrée du port au brick, envoyant en même temps un canot monté par plusieurs officiers de police à son bord. Les agents trouvèrent Baker au gouvernail; en les reconnaissant, il voulut s'esquiver dans la cabine, mais on lui coupa le passage et on l'emmena à bord du *Grape Shot*, qui mit aussitôt à la voile pour New York. Arrivés à la Batterie, huit agents de police, bien armés se placèrent avec leur prisonnier dans un omnibus et se rendirent au bureau de police du cinquième district, dans Leonard street.

La foule s'y porta bientôt et le capitaine Carpenter, craignant que les amis du meurtrier ne tentassent de le délivrer, le fit transporter sous bonne escorte à la prison de la ville. En entrant aux Tombes, Baker aperçut son co accusé Turner et des larmes s'échappèrent de ses yeux; c'était la première marque de sensibilité qu'il donnait depuis son arrestation.

FEUILLETON.
Sarah Cardwell,
LA NEW-YORKAISE.

IX.

Lorsque le lendemain Julien se réveilla, le soleil déjà haut dans l'azur du ciel envoyait dans sa chambre, à travers les bandes mobiles de ses jalousies, de longs et lumineux rayons. Il appela Richard; celui-ci, livré à des habitudes laborieuses, avait quitté la maison depuis plusieurs heures.

Julien se leva, mais n'ayant rien à faire qu'à songer à sa rencontre de la veille, il sortit et monta dans l'omnibus qui se dirigeait vers Broadway.

Broadway est le *boulevard des Italiens* de New-York. C'est le rendez vous des élégantes oisives qui vont de magasin en magasin visiter les plus belles étoffes, choisir les bijoux les plus nouveaux; elles appellent cela *chopper*. Une New-Yorkaise qui n'aurait pas quelques centaines de dollars à jeter par mois dans ces courses se considérerait comme très pauvre et par conséquent comme la plus malheureuse femme du monde.

Une Américaine dîne rarement chez elle. Son mari, occupé dans la partie basse de la ville, ne rentre que le soir et laisse ainsi à sa jeune femme toute sa liberté, liberté dont celle-ci profite. Alors la maison est abandonnée; les enfants sont envoyés au collège quand ils sont grands, ou bourrés de candi par leur *nurse* tant qu'ils restent *babies*. La *journée*, pour l'Américaine, c'est la vie, c'est le bonheur! car la soirée est souvent monotone et ennuyeuse, alors qu'on n'a point envie d'aller au spectacle ou que le froid vous garde au logis. On ne connaît point là-bas les douces relations de famille, l'intimité du coin du feu.

Le mot de M. de Talleyrand: «Les Américaines ne sont pas d'enfants, elles sont des petites, garde encore toute sa vérité. Un enfant de quatorze ans, déjà accoutumé dans un magasin ou sa mère dépense par jour cinq ou six mille piastres, paye souvent sa nourriture dans la maison paternelle, ou la quitte pour vivre en grand garçon. Si dans la rue ou ailleurs il lui arrive de rencontrer un membre de sa famille, c'est à la hâte qu'il échange quelques paroles et qu'il demande: *How is the old man going?* (Comment va le vieux?)

Julien prit donc l'omnibus de Broadway, et il était à peine installé qu'une femme à l'allure déterminée, aux sourcils épais, au front proéminent, entra dans le véhicule. A New-York, il n'y a point de conducteurs pour mettre l'écriteau *complet*, et pour aider les dames à monter ou à descendre. La *lady* jeta un rapide coup d'œil dans l'intérieur, et ne distinguant point de place libre:

—Levez-vous! dit elle à Julien d'un ton dur, *and make haste* (et dépêchez-vous)!

Julien s'empressa d'obéir, croyant que l'inconnue avait oublié son porte-monnaie ou son mouchoir sur la banquette. Quel fut son étonnement quand il la vit s'installer tranquillement à sa place sans lui accorder le plus simple merci, une parole, un regard.

Julien ne savait trop que faire de sa personne, et lançait à l'Américaine des regards furieux. Il se décidait enfin à descendre lorsqu'il entendit appeler du fond de l'omnibus.

Sir! Sir! criait une petite voix féminine.

Julien se retourna. C'était une très jeune et très jolie fine, mise avec goût et distinction.

—Venez vous placer ici, lui dit-elle en riant.

—Mais il n'y a pas de place, mademoiselle, répliqua Julien.

—*Never mind* (ne faites pas attention), venez toujours!

L'appel était trop gracieux pour qu'il n'y fût pas répondu. Julien s'avança donc vers la jeune Américaine.

Celle-ci se leva, et donnant à son tour sa place à Julien:

—Mettez-vous là, lui dit-elle.

—Oh! mais.... Non, je ne souffrirai pas.... murmura le jeune homme confus.

—*What a stupid fellow!* (quel stupide camarade!) s'écria la jeune fille en le poussant avec impatience sur la banquette. Puis, carrément et résolument, elle se plaça sur ses genoux.

Avec cette présomption qui caractérise le Français, Julien ne manqua pas d'attribuer la familiarité de la jeune *miss* à l'influence de son élégante tournure et à l'air fleur de ses gants, il se trompait grossièrement: elle en eût fait autant pour le premier *Yankee* venu.

X.

Julien se promenait dans Broadway, lorgnant les jolies femmes, lorsqu'il fut frappé par la désinvolture leste de deux jeunes Américaines qui marchaient devant lui. Il lui sembla reconnaître la démarche légère de l'une d'elles, et son empressement à les dépasser égala sa curiosité.

—Ah! dit tout à coup l'une d'elle en se retournant et en montrant, souriante et éveillée, une fine figure encadrée de soyeux cheveux blonds; c'est vous, monsieur Julien! Êtes-vous fatigué de votre nuit de bal?

Julien s'inclina devant *miss* Sarah.

—Laissez moi vous présenter mon amie, lui dit-elle, Laura, ajouta l'Américaine, je vous présente un Français, un peintre, un poète—Êtes-vous poète?—Un poète dont je n'ai pas lu les vers; mais ils doivent être charmants s'ils ressemblent à sa prose, reprit la jeune fille en lançant à Julien un malicieux regard.

—Je n'aime point les poètes français, dit *miss* Laura avec assurance; ce sont eux qui ont gâté vos femmes.

—Comment cela? demanda Julien.

—Ils les ont flattées et encensées, reprit Laura; ils les ont placées sur un trône, c'est vrai, mais ils les y ont rivées à une chaîne, et leurs flatteries sentent le maître. Eh! tenez, le plus suave de vos poètes, Lamartine, a écrit des monstruosités! Que signifie sa *Graziella*? N'est-ce point honteux que vos femmes s'enthousiasment pour une création qui les rabaisse? Que vous semble de cette jeune fille dont il se fait adorer, et dont il semble diriger le cœur.... qu'il dédaigne et méprise ensuite? Où est la dignité de la femme; où est sa puissance; où est son orgueil?

—Oui! se dit Julien à part, c'est une bloomériste; va t-elle parler ainsi longtemps?

Mais *miss* Laura semblait méditer profondément.

Elle avait à peine vingt-cinq ans, des yeux ardents et fixes, une bouche expressive, un teint légèrement jauni. Ses cheveux étaient coupés et tombaient en boucles brunes autour de son cou.

—Venez avec nous, dit Sarah, toujours légère et rieuse; nous allons prendre une glace chez Taylor, et pendant que je la mangerai vous disserterez avec Laura.

—J'aime mieux la glace! pensa Julien. Et il suivit les deux jeunes femmes dans cet immense établissement, d'un luxe et d'une richesse inconnus en France. Néanmoins, malgré son apparence *fashionable*, ses glaces de Venise et ses lustres aux mille gerbes, la fille de la verte Erin, rouge et luisante dans sa robe graisseuse, se place, le dimanche, sur le canapé de velours nacarat pour prendre, à côté des plus élégantes *ladies*, sa crème glacée à la vanille.

L'*indienne* ainsi fraternise avec la soie; c'est une conséquence toute naturelle de l'esprit d'égalité qui règne aux Etats-Unis:

Quand on est démocrate, on ne saurait trop l'être.

Après avoir savouré leur glace et croqué quelques bonbons, les jeunes femmes, accompagnées de Julien, sortirent de chez Taylor.

—Adieu, dit *miss* Laura à son amie; je vous quitte ici pour aller à la *Tribune*; viendrez-vous ce soir à *Cottage-Place*?

—Je ne sais, répondit Sarah, j'avais envie d'aller à Niblo.

—Non, venez et amenez-nous ce jeune Français, dit l'Américaine en désignant familièrement Julien.

—C'est bien; je vous réponds de moi et de lui. Qui aurez vous donc?

—Mais tous les nôtres......excepté pourtant Lucy Stone, qui est maintenant dans le Kentucky. Elle rédige, avec Lucretia Smooth et Antoinette Brown, une pétition pour établir nos droits politiques; j'ai envoyé ma signature. Voudrez vous en faire autant, Sarah?

—Je ne sais; nous en reparlerons.

—Voulez-vous aller réellement chez elle? dit avec appréhension Julien à l'oreille de *miss* Sarah. Il sentait déjà l'envelopper comme une lourde atmosphère de dissertations.

—Certainement, Laura est une femme très supérieure, et vous verrez là tous nos avancés. Ce sera pour vous une excellente étude; vous pourrez dire à vos Françaises ce que sont les Américaines: des femmes au cœur fier et à l'esprit sérieux, qui se font indépendantes et libres, tandis qu'elles sont encore esclaves et enfermées dans un cercle d'étroits préjugés. Oui! s'écria *miss* Sarah avec véhémence, j'aimerais mieux, je crois, être la fille d'un Indien que la femme d'un Français, fût-il duc ou marquis!

—Pourquoi cela? demanda Julien.

—Pourquoi? parce que vos femmes sont lâches et vaines, et que leur unique plaisir est de se déchirer entre elles et de se trouver en faute. Nous autres, filles anglo-saxonnes, nous nous soutenons mutuellement avec persévérance et courage, et nous sommes ainsi fortes et grandes. Si une de nous s'élève, elle entraîne au delà des bornes, loin de la dédaigner, de la repousser avec mépris, comme vous le faites en France, nous l'appuyons de toute notre âme. Selon nos mœurs plus simples et plus vraies, nous n'infligeons pas l'opprobre et le châtiment à la victime, mais au séducteur.

—Oui, je sais que les lois protègent la femme, dit Julien.

—Sans doute, reprit *miss* Sarah, et nous n'en sommes que plus aimées et honorées....mais j'anticipe sur la soirée, dit la jeune fille en riant, et sur les droits de *miss* Laura.....J'ai failli, je crois, vous faire un discours! Adieu! à ce soir!

Et les deux Américaines, continuant encore ensemble leur promenade, s'éloignèrent rapidement.

XI.

Il était à peine deux heures. Julien, pour *tuer* le reste de l'après-midi, fut faire une visite au *Palais de Cristal*.

On parle beaucoup de l'esprit d'entreprise des Américains; on dit:

« Rien n'égale leur audace et leur énergie en matière d'industrie et de commerce. Dans une période de temps relativement courte, ils ont fondé de grandes choses et réalisé d'étonnants progrès. A peine existent-ils depuis trois quarts de siècle, et déjà ils sont en toutes choses à la hauteur des vieux royaumes de l'ancien monde.... »

C'est vrai; mais loin de rien voir à cela d'extraordinaire, je trouverais, au contraire, surprenant qu'il n'en fût pas ainsi.

L'Amérique est un pays nouveau, qui a profité de toute une civilisation déjà ancienne et glorieuse. Vers ses rivages se portent chaque année, non-seulement un peuple de laborieux émigrants, mais aussi les individus de toutes les parties de l'Europe, qui, sont à cause de leurs crimes, de leurs mauvaises affaires ou de leur curieuse avidité, ne peuvent ou ne veulent plus rester dans leur patrie. C'est là, après tout, l'élément le plus vivace de la civilisation américaine. Poussés sans cesse par ce flot de nouveaux venus, qui arrivent avec tant de passions, d'intérêts et de vices divers, les Américains se font peu à peu du côté des forêts, ou bien restent dans leurs villes pour lutter avec les étrangers d'adresse, d'habileté et même de rouerie.

C'est à qui trouvera la voie la plus rapide pour faire fortune. Cet esprit d'ambitieuse émulation, dans un pays ouvert au monde entier, doit à la fois développer l'intelligence générale et créer un monde d'entreprises, d'institutions et de produits. En effet, je ne crois pas que, *pour les affaires*, il y ait un peuple mieux doué que celui de l'Union. Quant à leurs entreprises, elles se ressentent malheureusement de la précipitation qu'ils apportent dans toutes leurs tentatives pour arriver à la fortune. Leurs chemins de fer, par exemple, presque tous construits sur une seule voie, ont plutôt l'air d'être des essais de chemins de fer que des lignes définitives. Je comprendrais cela dans les Etats de l'ouest, où les voies ferrées sont le seul moyen de prompte colonisation, et où l'on a le plus grand intérêt à faire vite et à bon marché; mais, dans les Etats du nord et de l'est, la majorité des chemins de fer déshonore la civilisation américaine. Les lignes télégraphiques sont généralement mal organisées, ou mal entretenues; et je connais vingt de ces échecs, envoyées de New York vers le Kentucky ou l'Ohio, qui ne sont jamais parvenues.

C'est que, sûrs qu'ils étaient d'avoir un public qui admirait encore mieux être transporté ou servi mal par eux, que de ne pas l'être du tout, les actionnaires fondateurs de toutes ces entreprises n'ont cherché qu'à économiser le plus possible sur leurs frais d'installation. Puis, la hausse étant venue, ils ont repassé leurs actions à des capitalistes moins habiles, qui auront à refaire toute la besogne au bout d'un certain temps.

De cette hâte apportée dans presque tout ce qu'ils établissent, peut résulter, sans doute, un élan favorable à tous les genres de spéculation, mais rien de grand, de monumental, ne saurait naître sous l'influence d'intérêts aussi pressés.

Il me serait facile d'accumuler les preuves de ce que j'avance, mais, pour ne parler ici que du Palais de Cristal de New York, voyez déjà la différence énorme avec ce qui a été fait dans cette voie en Angleterre comme avec ce qui va être tenté prochainement en France! Quoi de plus pauvre, *par comparaison*, de plus froid, de plus désenchanté! Et cependant, rien n'a été négligé pour faire *mousser* ce bâtiment qui, bien loin d'avoir été le *Palais*, n'a été que la *Prison de l'Industrie*! Barnum lui *même* a été appelé, Barnum, le faiseur des faiseurs, le charlatan par excellence! On a fait des ouvertures et des réouvertures auxquelles on a convié les artistes, les écrivains, les vétérans de l'armée, les corporations de la ville et des cités environnantes, le commerce..... que sais-je? Et à quoi tout cela a-t-il abouti? à un immense *fiasco*, à la démolition de l'édifice et à la vente de ses matériaux; sans parler du vide affreux qui s'est fait dans la poche des bénévoles actionnaires!

Mlle MANUEL DE GRANDFORT.

(*A continuer.*)

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. CHARLES E. GRENEAUX, d'abord actuel, est candidat pour la place de Trésorier de l'Etat, sujet à la nomination de la convention démocratique.

Décédé hier, à midi, à l'âge de cinq ans, EUGENE ALBERT, fils de Florentin Jeannet et de Adeline Duchemin. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister aux funérailles qui auront lieu ce matin, à 10 heures. Le convoi partira de l'encoignure Toulouse et Bourbon.

Dartres. Dartres. Certificat à la Nouvelle Orléans.

[illegible]

Certificat au dehors—[illegible]

Toutes les familles devraient avoir ce Remède.

[illegible]

SCOVIL & MEAD, No 111, rue de Chartres. [illegible]

Bonne nouvelle pour les malades.

Nous extrayons ce qui suit du *Philadelphia Saturday Gazette*, et recommandons à nos lecteurs de lire ces lignes attentivement. Les malades ne devraient pas tarder à acheter ces remèdes:

"LES AMERS ALLEMANDS DU DR HOOFLAND.—Ce célèbre remède, préparé par le Dr C M Jackson, au magnifique magasin de médicaments allemands No 120 *rue Arch*, excite vivement l'attention publique, et le propriétaire, qui est médecin, en vend une immense quantité. Les vertus des Amers sont si bien détaillées dans l'annonce que nous publions plus loin, qu'il ne nous reste que peu de remarques à faire. Nous ajouterons, cependant, que de tous les maux auxquels l'humanité est sujette, il n'en est pas de plus terrible qu'une mauvaise digestion qui est toujours à suite de la maladie de foie. Les maux de tête, la langueur, une langue bilieuse, une mauvaise haleine, la perte de l'appétit l'accompagnent invariablement. Ces maladies, dont les médecins les plus habiles n'ont pu triompher, sont guéries radicalement par les Amers allemands du Dr Hoofland."—Voir l'annonce.

4 mai—1 m 2 pa

ODD-FELLOWS HALL

GRAND CONCERT
Donné par M. L. Fourmestreaux,
Mercredi 23 *mai* 1855.

M. FOURMESTREAUX, premier hautbois du théâtre d'Orléans, sera assisté dans cette circonstance par Mesdames LAGET et CAMBIER, et par MM LAGET, VANLOO, GERBER, FASMAN et un amateur.

Voir les petites affiches pour le programme.
☞ Prix des places: $1. 22 mai

HOTEL WASHINGTON, AU LAC
GRANDS CONCERTS, PROMENADE
Et Feux d'Artifice.

M. H. E. LEHMANN, propriétaire et directeur de l'hôtel Washington à l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, au lac, a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'ayant fait de grandes améliorations et de grands changements dans l'hôtel et le jardin, ouvert un salon de crêmes à la glace, une entrée pour les dames, et ayant établi une buvette pourvue des meilleures liqueurs, un salon du concert en plein air, &c.

La série de Concerts Promenade
Pour l'été, commencera
MARDI, 22 MAI
Avec un Feu d'Artifice.

☞ Prix d'entrée—25 cts.
☞ Le concert commencera à 6 heures et demie et le feu d'artifice à 9 heures du soir.
☞ On veillera avec le plus grand soin à ce qu'il n'entre dans l'hôtel et le jardin que des personnes comme il faut. 15mai

AVIS

LE bateau à vapeur TRENTON, entièrement construit, ayant été retenu, partira ce matin, à 16 heures.
HALL, RODD & PUTNAM,
23mai No 4 Front Levée.

AVIS AU DRAYMEN.

UN individu a acheté du soussigné, en donnant une fausse adresse, un baril anisette, le 26 avril dernier, et l'a fait prendre de suite par un drayman venu avec lui.

Le drayman est prié de passer au bureau du magasin, No. 45, rue Vieille-Levée. Une récompense libérale lui sera donnée s'il peut fournir des indices à la satisfaction de l'acheteur qu'il accompagnait.
F. ROUMIEU,
23 mai—7t No 45, rue Viei le-Levée

$20 de récompense.

S'est absentée dimanche, 20 du courant, de chez le soussigné, la mulâtresse MARIE, âgée d'environ trente ans, petite de taille, et d'une très vilaine figure. Elle est bien connue en ville, ayant fait des journées pendant nombre d'années pour compte du M. Camille Filhe.
23 mai—3t E. BRUGIER.

Demande d'une cuisinière.

ON demande une cuisinière sachant bien faire la cuisine française. S'adresser au bureau de l'*Abeille*. 2 mai—☞

DEMANDE.

ON demande *à louer*, dans une petite famille, une négresse sachant faire la cuisine, laver et repasser. S'adresser par lettre à la poste, boite D. no 119.
23mai—☞

Succession de Jacques Forestier.

AVIS est par le présent donné aux créanciers et autres personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre le défunt ou sa succession, de les présenter, ainsi que les titres sur lesquels elles sont fondées, au soussigné.
JOHN CULBERTSON,
Avocat de Michel Ribe, exécuteur testamentaire.
23 mai—10f

Cigares de la Havane d'importation directe.

CENT dix mille cigares de la Havane, venant d'être reçus par le brick Mary Elisabeth, en magasin, comprenant un assortiment des dimensions connues sous le nom de Regalias et Londres. Les marques sont excellentes, telles que:

Washington,	Sulza,
De la Habana,	Crespo, et
El Sol, G obo,	Flor de Crespo,

A vendre par J. M. CABALLERO, No 36, Vieille-Levée
24 mai entre Bienville et Douane

SAFRAN—114 livres d'Espagne, en débarquement de la barque Siempreviva, et à vendre par VALLS & SAMBOLA,
22mai N. 21 rue Tchoupitoulas.

Meubles en fer.

LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, viennent de recevoir un grand assortiment de meubles en fer, pour jardins, galerie, balcons, vestibules, &c., &c.

Canapés, causeuses, fauteuils, chaises, tabourets, berceuses, fumeuses, tables, &c., à des prix excessivement réduits. 19mai

AVIS D'ELECTION
POUR JUGE PRESIDENT de la Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane et pour Juge Associé de la Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane pour le Deuxième District Suprême Judiciaire.

En vertu de deux writs d'élection, distincts, datés du 16 mai 1855, à moi adressés par Son Excellence P. O. Hébert, gouverneur de l'Etat de la Louisiane les électeurs qualifiés de la ville et paroisse d'Orléans (comprenant le Quatrième District de la dite ville de la Nile Orléans), sont par le présent notifiés qu'une ELECTION sera tenue le LUNDI 25 de juin 1855, à l'effet d'élire un juge Président de la Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane pour remplir la vacance occasionnée par la résignation de l'honorable Thomas Slidell, et un Juge Associé pour le deuxième District Judiciaire Suprême, pour remplir la vacance occasionnée par la résignation de l'honorable A. N. Ogden. Le dit Deuxième District (autant que la paroisse d'Orléans s'étend) est composé de cette portion de la ville de la Nile-Orléans, qui est située au dessus de la ligne qui s'étend le long de la rue Julie jusqu'à l'endroit où ladite ligne touche au Nouveau Canal, et de là jusqu'au Lac.

Le scrutin sera ouvert le jour susdit depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures de l'après-midi, aux precincts qui seront désignés et sous la surveillance de commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans, et par le Jury de Police pour cette portion de la Paroisse d'Orléans sise sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Cette élection devra être conduite et les retours par duplicata devront être transmis au soussigné, conformément à la loi.

Bureau du shérif de la paroisse d'Orléans, le 21 mai 1855.
MANDEVILLE MARIGNY,
22 mai—☞ Shérif de la paroisse d'Orléans

Bureau de Santé.
Nouvelle-Orléans, 19 mai 1855.
QUARANTAINE.

CONFORMÉMENT à une résolution adoptée à une réunion du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane tenue ce jour, avis est par le présent donné que l'acte intitulé "Acte pour établir une Quarantaine pour protéger l'Etat" approuvé le 15 mars 1855, sera mis en vigueur à partir du 1er juin prochain.
SAMUEL CHOPPIN, M. D.,
Président du Bureau de Santé.
CHARLES A. LABUZAN,
Secrétaire du Bureau de Santé.
21 mai—jusq. 1er juin

Parfumerie fine de Paris!

LE soussigné vient de recevoir un nouvel envoi de parfumerie fine de Paris, reçu par la voie de New-York, et comprenant:

Savons de toilette, huiles et pommades;
Cosmétiques, eau de Cologne et de Lavande;
Vinaigre de toilette;
Elixirs et poudres dentifrices;
Poudre de riz parfumée;
Essences pour mouchoirs;
Eau athénienne, lotion de Guerlain;
Eau de verveine, dodo Paris de Leistner;
Du rome ne, do capillaire &c.
23mai ADO. FREBLACHE, 19 rue Royale

CIDRE DE NORMANDIE—30 barils reçus tout récemment et à vendre par
SOSTHENE THOMAS,
23mai No 9, rue Gravier

SAVON—150 caisses savon de Castille, en magasin et à vendre par FDO DE FUENTES & Co.
21 mai No 22, Vieille Levée

AMANDES—20 balles amandes à coque tendre, en magasin et à vendre par
FDO DE FUENTES & Co.
23 mai 22 Vieille Levée

FARINES—[illegible] de vermicelles fraîs à vendre, en magasin et à vendre par
FDO DE FUENTES & Co.
21 mai 22 Vieille Levée

HUILE d'olive—100 paniers huile d'olive de Figuier en bouteilles 20 do do do [illegible] 100 do do do do [illegible] et en magasin et à vendre par FDO DE FUENTES & Co.
20 mai 22 Vieille Levée

VIN rouge—50 barriques vin ordinaire de Bordeaux, 40 barriques vin Bergerac,
1200 caisses vin rouge, bon ordinaire, St Julien, Margaux, et Estèphe, &c. En magasin et à vendre par FDO DE FUENTES & Co,
21mai 22 Vieille Levée

VIN blanc—200 caisses vin blanc Haut Sauterne, en bouteilles, 100 do do do en 1/2 bout., en magasin et à vendre par
FDO DE FUENTES & Co.
23 mai 21 Vieille Levée

AVERTISSEMENT.

LES personnes qui nous doivent sont par le présent averties de ne payer à personne, excepté MM Jules Boudue, Camille Laurent et Eug Gravelly, nos collecteurs. Nous ne reconnaîtrons pas les comptes qui auront été payés à d'autres qu'eux.
DEGELOS DUBRIVE & Co
Nile Orléans 21 mai 1855. 22 mai—6f

RECU par le paquebot Aa [illegible] New-York 25 caisses de moutarde de [illegible] [illegible] grains de chènevis pour les oiseaux, à vendre par P CUSACHS FRERE & Co
22mai—5t encoignure Royale et Philippe

RECU par le navire Isaac Allerton de New York [illegible] 21 [illegible] à vendre par P CUSACHS FRERE & Co
22mai—5t encoignure Royale et Philippe

RECU, par le navire Anglo de New-York [illegible] à vendre par P CUSACHS FRERE & Co.
22mai— encoignure Royale et Philippe

RECU par le dernier arrivage de France—25 [illegible] à vendre par P CUSACHS FRERE & Co.
22mai—5t encoignure Royale & St Philippe

SARDINES A L'HUILE—250 caisses sardines de Nantes, [illegible] à vendre par A CARRIERE,
22mai 25 Vieille Levée

D[illegible]—200 barriques vin rouge [illegible]
[illegible] Château Beausite, Château Larose, Château Lafite.
[illegible] Haut Sauterne 24/2 bouteilles, [illegible] Wm. Reynard, Union Brandy, [illegible] A CARRIERE, 25 Vieille Levée

EN débarquement du navire Otomoco, venant de Bordeaux:
20 barriques vin rouge St Julien, [illegible]
A vendre par A CARRIERE, 25 Vieille Levée.

FROMAGES—[illegible] à vendre par HENRY VALETON,
21mai 93 rue St Louis

VIN A GL[illegible] HENRY VALETON, 93 rue St. Louis

SIROPS assortis—[illegible] fruits et [illegible] riches de goût et d'un parfum délicieux. A vendre aux prix les plus modérés par HENRY VALETON, 93, rue St Louis

BIÈRE exportée de Londres—[illegible] 25 do bière de Harvey [illegible] HENRY VALETON, 93, rue St Louis

EN débarquement du navire Otomoco venant de Bordeaux, à vendre par les soussignés:
14 barils vin blanc Haut Barsac et Haut Sauterne,
500 caisses vin rouge St Julien et St Estèphe;
100 caisses sardines.
FDO DE FUENTES & Co.
22mai No 22 Vieille Levée.

ON DEMANDE un homme de peine, robuste et pouvant fournir les meilleures recommandations. Inutile de se présenter si l'on n'a pas les qualités voulues. S'adresser à
W F VREDENBURGH & Co,
21mai 73, rue Tchoupitoulas

HUILE DE LIN.—50 barils huile recuite et huile crue, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
22 mai 73, rue Tchoupitoulas

ALCOOL—200 barils alcool de Boyle, 92 degrés à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
22 mai 73, rue Tchoupitoulas

EAU DE VIE et Genièvre de New York—200 barils, 1re et 4e preuve, naturels et imitation, en barils, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
22 mai 73, rue Tchoupitoulas

WHISKEY Monongahela—100 barils et 200 demi barils, certifiés en fer, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
22 mai 73, rue Tchoupitoulas

VIN ROUGE en caisses—2300 caisses vin rouge de Bordeaux, capsulé et étiqueté à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
22 mai 73 rue Tchoupitoulas

VIN ROUGE en barriques—500 barriques St-Julien et St-Estèphe, en débarquement et à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
22 mai 73, rue Tchoupitoulas

Société Française de Bienfaisance mutuelle de la Nile-Orléans.

UNE assemblée générale de cette Société aura lieu Dimanche 27 mai, à 4 heures, à l'asile de la Société.
Par ordre du président, JOS. CHOUTT,
21 mai—6 Secrétaire

D. POINCY & Co, préviennent les boulangers de la Nouvelle Orléans et le public en général qu'ils ont renvoyé de leur boulangerie un monsieur THEOPHILE CORBIN qui y était employé en qualité de marchand de pain, et ils prient les personnes qui lui doivent, pour pains fournis au nom de leur maison, de ne point régler avec ledit Corbin, mais directement avec leur maison, rue Dumaine No 25, entre Levée et Chartres.
21 mai—6f D. POINCY & Co.

HOTEL BELLOUARD.
A LA BAIE ST-LOUIS.

L'Hôtel de Mme veuve JEAN BELLOUARD, à la baie St-Louis, est maintenant ouvert aux familles, aux habitués et autres.

Cet établissement, où l'on est aussi bien que partout ailleurs, sous tous les rapports, et où l'on trouve des soins particuliers et de toutes sortes, est depuis longtemps trop connu et trop fréquenté chaque année, pour qu'il soit nécessaire, au commencement de la saison, de dire plus dans un avis, que d'annoncer tout simplement, comme on le fait ici, sa réouverture. 21m—12

LE DEMI-MONDE,

Comédie en 5 actes, par Alexandre Dumas fils. (Edition du Courrier des Etats Unis)
En vente chez Von. HEBERT & CO,
19mai 149 rue de Chartres

M. LOUIS ADAM est chargé de ma procuration pendant mon absence de la ville.
Nouvelle-Orléans, 16 mai 1855.
17 mai—8 J. VINCENT.

AVIS.

UNE dame accoutumée à voyager sur mer, désire accompagner une famille en France, en qualité de femme de chambre. Elle peut donner de bonnes recommandations. S'adresser chez Mme L. Castanet, No 91, rue d'Orléans. 16 mai—6

EN débarquement du navire Otomoco, de Bordeaux:
34 barriques vin rouge de Grave;
4 caisses 1/4 boites sardines;
8 do 1/2 do do
En magasin, 4 barriques Château Margaux vieux, à vendre par D. PITOU,
19mai—2sem Encoign. Dauphine et Douane

VERMOUTH—75 caisses, Noilly & Co, en magasin et à vendre par SOSTHENE THOMAS,
19mai 9, rue Gravier

ABSINTHE ET KIRCH de Yersin et Lecoultre—175 caisses, en débarquement du navire Pat ten et à vendre par
19mai SOSTHENE THOMAS, 9, rue Gravier.

Voitures—Voitures.

50 voitures calèches, 50 do ba'uches, 50 do cabriolets, pour enfants. En vente chez
LION & PINSARD,
19mai 66 & 68 rue Royale, encoig. Bienville

LE soussigné, partant pour France, recommande particulièrement à ses amis et connaissances, M. A. C. JAUME, peintre de portraits, pour le nettoyage et le vernissage des portraits.
Nile Orléans, 19 mai 1855.
19mai—15f J. AMANS.

ATTENTION.

☞ La vente importante des propriétés appartenant à la succession de M. Wm C Micou, commence aujourd'hui à l'Arcade de Banks, et sera continuée jusqu'à ce que toutes les propriétés soient vendues. Les terrains situés à la Nile-Orléans, dans la ville de Jefferson, à Rickerville, seront vendus aujourd'hui. La plantation, les esclaves et les morceaux de terre dans la paroisse de Jefferson seront vendus demain. Cette vente est d'autant plus importante que les propriétés dans la ville et hors de la ville, sont des mieux situées et seront adjugées au plus haut enchérisseur, sans avoir égard à l'évaluation.

On peut obtenir, avant la vente, les plans et les catalogues.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

23 et 24 mai—Grande vente de terrains vides ou bâtis, dans le 1er et 4me districts—Plantation et terre de jardinage à Jefferson, avec esclaves, actions de la Banque des Citoyens, &c. de la succession W. C. Micou et pour règlement d'intérêts.

26 mai—Une maison rue Washington, entre Camp et Chestnut, de la succession Caroline Voilers—Une résidence à étage rue du Camp, entre Estelle et Edouard.—Des résidences et buttes sur les rues Apollo, Fulton, First, Sixth et Jersey, dans le Quatrième District et des terrains dans le Troisième District, rues Fulton, Ellen, 4th Washington, St. Denis et Prytannée, sans réserve.

Une maison en bois à étage et terrain encoignure White et Thalie—Un terrain rue 21 entre cales Fulton et Division—Une maison haute en bois, rue Hevia, entre St Jono et St Peter—Trois terrains rue Bacchus, entre Felicity et St Andrew.

Deux terrains rue du Camp, près du marché de la rue des Magasins.

2 juin—Splendide résidence de famille, encoignure Canal et Bourgogne—19 morceaux de terre sur le rail road Jackson.

6 juin—Maisons et terrains dans le Premier et Quatrième Districts, des îlets à Harteville, terrains et îlets à Carrollton, terrains à Gretna, 17 îlets à Métairieville, et un morceau de terre à Fantaisie, paroisse de Plaquemines le tout de la succession de Thomas Carew et sa femme.

9 juin—Résidence en briques, rue Foucher, entre Julia et St. Joseph, de la succession de Patrick Carmody.—Une maison rue Constance, entre Richard et Félicité, de la mineure Angeline Coleman.

12 juin—Cinq esclaves, cuisinières, domestiques de maison, jardinière &c succession Irene Rocton.

16 juin—Terrain rue Derbigny, entre le Florida Landing et la rue Cypress. Un terrain rue B. David, entre St Pierre et Toulouse, de la succession de B. Dully—Terrain rue des Magasins entre Richard et Orange, de la succession Richard Dennig—Une bâtisse haute, en bois rue Trémé entre Bienville et Conti, dans l'affaire des mineurs smith.

☞ Pour plus de détails, voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

☞ AVIS.—Le navire OTOMOCO, capt. Homes, de Bordeaux, est maintenant en déchargement vis-à-vis la rue de l'Hôpital 2e District. Les consignataires sont priés de prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée, et de faire leurs entrées en douane dans les cinq jours qui suivront le présent avis, autrement elles seront envoyées dans les magasins publics à leurs frais et risques.
R CAHUZAC & Co,
1e mai No 30 Vieille Levée

PENDANT notre absence de cette ville, M. D. B. Macarty est notre fondé de pouvoirs.
16 mai—1 R. & A. SOULIE

Avis de société.

NOUS avons associé à nos affaires M. EDOUARD DUSSUMIER. Nous continuerons, sous la raison de Jacob, Daboval & Co, nos affaires de groceries et de commission, comme par le passé.
JACOB & DABOVAL,
16ma—1m Nos 4n & 47, Vieille Levée

Magasin de Tapis.
23 RUE DE CHARTRES.

TAPIS—Assortiment complet en tous genres.
TOILE CIRÉE pour parquets de toutes les largeurs et qualités.
NATTES—[illegible] blanches, carreaux et de fantaisie, récemment débarquées.
STORES—[illegible] à un prix excessivement réduits.
A. BROUSSEAU et Co,
12 mars 23, rue de Chartres.

MAISON A VENDRE.
Occasion! Occasion!!

A VENDRE pour cause de départ une Maison située à Carrollton, rue de la Levée, entre les rues Burdette et Adams, en face le moulin. Le terrain mesurant 170 pieds sur 30 pieds face au fleuve. La maison ayant 35 pieds sur 30 avec cuisine, puits et [illegible] pour la somme de $600 et la maison peut être vue [illegible].

Pour information, s'adresser [illegible] M Purcell, encoignure [illegible] à Carrollton.

NOTA—[illegible]

EN débarquement du navire Mary Annah, de Bordeaux:
5 quarts Cognac, vieux marque à Geanty
2 barriques vin rouge Château Bonneau
4 do do do Côte de Fronsac
20 caisses do do St Julien Médoc,
100 do do do Côte de Fronsac
8 tierçons vin blanc Haut Sauterne
A vendre par NUMA LACOSTE,
21av No 147 rue Royale

CHAMPAGNE—En débarquement du navire Rhone de New-York:
5 paniers champagne marque Heidsieck & Co [illegible]
A vendre par NUMA LACOSTE,
21av 147, rue Royale

A VENDRE en débarquement du navire [illegible] venant de Bordeaux:
[illegible] vin rouge St Julien Médoc,
[illegible] vin blanc haut Sauterne,
19 mai J N CURIEN, 23, rue Toulouse

VIN DE CATAWBA reçu par le steamboat Huntsville de Cincinnati—Vin de Catawba premier cru, en barils et en caisses de 12 bouteilles, à vendre par J N CURIEN
19 mai 23, rue Toulouse

Distillerie Plaisance

RHUM de la Louisiane—[illegible] Distillerie Plaisance à vendre par BERNARD TURPIN,
20 mai—1m 47, rue des Magasins

MARCHANDISES en douane pour l'exportation—[illegible]
20 boites [illegible]
41 do plumes [illegible]
25 do cuirs [illegible]
300 paniers champagne [illegible]
A vendre par BERNARD TURPIN,
19 mai—6t 47 rue des Magasins

VINS DE CHAMPAGNE—200 paniers Cordon Bleu, Lambert & Brame bouteilles,
100 paniers Cordon Bleu demi bouteilles,
200 do do Marquis de Lavalle, bout,
50 do do do 1/2 bout
100 do do Heidsieck rest Piper, bout
150 do do do 1/2 bout,
6t do do Duc de St Marc, bout et 1/2 b.
A vendre par BERNARD TURPIN,
19mai—6t 47 rue des Magasins

CANDY DE SIROPS—300 caisses candy de [illegible] garanti,
300 caisses sirops assortis, garantis.
A vendre par BERNARD TURPIN,
19mai—6t 47 rue des Magasins

Avis aux Voyageurs.

CONSERVES de la maison Rodel, à Bordeaux:
100 boites [illegible]; 200/2 do do; 100/4 do do;
15 /2 boites juliennes; 10/4 do do;
200 boites haricots, 100/2 do haricots verts;
30 /2 boites petits pois, à vendre par
FERROS FRERES,
19mai 247 & 249, rue Royale entre Dumaine

EN débarquement du navire Otomoco, de Bordeaux:
12 barriques vin St Julien,
60 do St Estèphe,
100 paniers anisette superfine,
10 caisses liqueurs superfines,
5 do crème de Noyau,
5 do gelées et marmelades,
20 do fruits au jus,
150/2 boites truffes de Rodel,
100/2 do royans à l'huile,
50/4 do andouillettes truffées,
50/4 do lamproies à la Bordelaise,
25/4 do pieds de porc truffés,
100/4 do pâtés truffés de Rodel,
500/4 do do du Maineau,
500/2 et 300/4 boites Sardines à l'huile,
50/2 boites thon mariné,
25 caisses fruits à l'eau de vie,
265 do vin St Julien,
30 paniers vin de champagne.
A vendre par FERROS FRERES,
19mai—15t 247 & 249 rue Royale entre Dumaine.

Demande d'une cuisinière.

ON désire louer une négresse, bonne cuisinière, bonne blanchisseuse et repasseuse et pouvant fournir de bonnes recommandations. S'adresser au No 98, rue de la Douane, de 9 heures A M à 3 P. M.
19mai J. B DERBEY.

PENDANT mon absence de la ville, je laisse mon frère Joseph Lanata chargé de mes affaires.
19 mai—4 DOMINIQUE LANATA.

BALAIS—500 douz. en magasin et en débarquement du Sarah Purinton, à vendre par
W H BARLOW & Co,
19mai—1sem 18, rue du Canal

HOUBLON—10 balles en débarquement du Sarah Purinton, à vendre par
W H BARLOW & Co,
19mai—6 18, rue du Canal

CORDE DE MANILLE—300 rouleaux, dimensions assorties, à vendre par
W H BARLOW,
19 mai—6 18, rue du Canal

ALLUMETTES—1500 gr. allumettes de Lacour, en magasin et à vendre par
W H BARLOW & Co,
19mai—6 18, rue du Canal

MOUTARDE—300 douz. moutarde fraîche du Kentucky, à vendre par
W H BARLOW & Co,
19mai—6 10, rue Gravier

PAPIER A ENVELOPPE—5000 rames papier paille, toutes dimensions, en magasin et à vendre par W H BARLOW & Co,
19mai—6 18, rue Gravier

5 quarts pipes cognac Godenaux, 1853;
4 octaves do do do
2 quarts do do 1850;
3 huitièmes do do do
En débarquement du navire Otomoco, de Bordeaux et à vendre par V & E MAIGNAN,
19mai 85 rue St Louis

VIN—9 caisses 12 b. vin rouge St Estèphe [illegible]
218 caisses b. vin blanc Haut Sauterne;
270 do do vin rouge St Julien, Lion's Brand, en débarquement du navire Otomoco et à vendre par V & E MAIGNAN,
19mai 85, rue St Louis

60 caisses 12 b. cerises à l'eau de vie, en débarquement du navire Otomoco, de Bordeaux et à vendre par V & E MAIGNAN,
85, rue St Louis

EN débarquement du navire Otomoco, de Bordeaux:
20 barriques vin rouge pour familles,
20 do bon ordinaire,
16 barriques et 9 demi barriques vin blanc,
100 caisses vin rouge,
10 caisses eau de noix.
A vendre par E DECHAMPS,
19 mai 21, rue St Louis

WHISKEY—250 barils de Oliver et Dean, extra, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,
18mai—3 15, rue Tchoupitoulas

EN débarquement du navire Otomoco, de Bordeaux:
50 barriques bon vin ordinaire;
10 demi barils vin blanc supérieur;
100 caisses vin rouge.
A vendre par O. VALETON & Co,
19 mai No 25, rue Tchoupitoulas

LIMONADE concentrée—Les soussignés offrent aux personnes allant passer l'été à la campagne, un nouvel article excellent et très économique, il suffit de deux cuillerées pour un verre d'eau et l'on obtient une limonade délicieuse, à vendre en gros, par O VALETON & Co,
No 25 rue Tchoupitoulas
Et au détail à leur succursale, encoignure Royale et Quartier. 19 mai

300 BARILS brandy et gin de New York;
400 barils whisky marque Camelia;
150 barils Monongahela et Bourbon;
50 barils vieux Shannon(?) 1854, à vendre par O VALETON & Co
19 mai No 25, rue Tchoupitoulas

BIÈRE D'ECOSSE—30 futailles de bière forte de Harveys, en demi bouteilles, en magasin et à vendre par O VALETON & Co,
19mai No 25 rue Tchoupitoulas

Huile de Colza.

IL nous reste quelques gallons d'huile épurée de Colza pour lampes modérateur et autres. A vendre 91 50 le gallon. LION & PINSARD,
19mai 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville

[illegible]
Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.
Trains pour passagers, de Osyka à la Nile-Orléans, tous les jours,
A PARTIR DU 1er AVRIL PROCHAIN.

DES trains partent du Dépôt, en ville, pour Osyka (89 milles) tous les jours, à 6 heures du matin. Des trains partent d'Osyka pour la ville, à 2 heures et arrivent à 7 heures du soir. Les trains pour le fret partent du Dépôt, en ville, tous les mardis, jeudis et samedis, à 9 heures du matin, et d'Osyka tous les lundis, mercredis et vendredis, à 8 heures du matin.
WARREN A. GRICE, Surintendant
30 mars des trains de transport

L'incendie et les voleurs ne sont plus craindre.

LES négociants, les détaillants, les capitalistes, les familles et tous ceux qui possèdent des livres, des papiers, de l'argent, des bijoux et autres articles petits mais de grande valeur, peuvent, en faisant une dépense comparativement légère, se protéger contre l'incendie et les voleurs. Ces personnes sont invitées à venir examiner, au magasin du soussigné, un assortiment des *coffres forts patentés et à l'épreuve du feu de Hall*.—Cet article a non seulement surpassé tous les autres coffre forts, quand on en a fait l'essai, dans des incendies, ici et ailleurs, mais offre une plus grande protection contre les voleurs. Le public ne doit pas perdre de vue que l'intérieur est faite de *plaques de fer* tandis que ceux des autres est faite *entièrement de bois*. Les personnes qui établiront une comparaison s'apercevront des avantages qu'ont les coffres forts de Hall. [illegible] sont exposés au feu et les voleurs ne trouvent pas de grande difficulté à les ouvrir. Cette assertion est prouvée par des certificats qui ne laisseront pas de doute dans l'esprit de ceux qui voudront bien venir visiter le magasin du soussigné.
ISAAC BRIDGE,
18mai—v et et ☞ No 22, rue des Magasins

INSTITUTION DE SCHARDT,
86, rue de la Douane, entre Royale et Bourbon.

A. SCHARDT, bachelier de l'Université de Munich, en Bavière, annonce respectueusement au public qu'il rouvrira le 1er juin prochain son institution [illegible] au No 86, [illegible] où il se chargera des élèves qui désirent recevoir une éducation complète. Les cours comprennent le latin, l'anglais, le français, le grec, l'espagnol, l'allemand et toutes les branches d'une éducation américaine, savoir: les mathématiques, la rhétorique, l'histoire, la géographie, la tenue des livres, l'écriture, etc.

M. Schardt dirigera lui-même, sans qu'il en coûte rien de plus aux élèves, les classes de dessin. Des leçons de chant seront données deux fois par semaine de la même manière.

CONDITIONS

Pensionnaires	$ 20 par mois, payable d'avance		
Demi do	12	do	do.
Classes supérieures	8	do	do.
do intermédiaires	6	do	do.
do élémentaires	4	do	do.
do primaires	3	do	do.
Leçons de piano,	$1 par semaine;	$6 par mois.	
do do	do do	12 do.	
Latin ou grec		2 do.	
Espagnol ou allemand		2 do.	

Leçons de danse, [illegible] pour les externes et rien pour les pensionnaires.

Heures des classes: de 8 heures et 1/2 du matin à 3 heures de l'après midi.

Classes du soir.—Pour les conditions s'adresser à l'institution. 21mai

Résidence à la Baie St Louis à vendre.

DEUX MAISONS bien finies, à Gravelle se touchant, avec toutes les dépendances nécessaires, wharf, maison de bains, &c. Ces maisons seront vendues ensemble ou séparément. Pour plus amples détails, s'adresser à
E J HART & Co,
1ma 77 & 79, rue Tchoupitoulas.

Apprenez l'anglais!!!

CEUX qui désirent acquérir une connaissance correcte et pratique de cette langue en peu de temps, presque pour rien, sans dégoût ni travail, et par une pratique aisée et attrayante, sont invités à s'inscrire chez le professeur NELSON, No 8, rue St-Charles. Tous les LUNDIS à une heure, des classes de 3 à 6 personnes, pour les Dames et les messieurs respectivement. On paie d'avance [illegible] 24 leçons. Le professeur assure un succès garanti [illegible] Outre l'Anglais, il enseigne l'Espagnol, le Français et l'Italien, grammaire raisonnée et comparée, &c.
14 ma—☞

P. & E. REILLY,
encoignure Canal et Royale,

OFFRIRONT à partir de demain, 15 courant, les articles suivants, sur lesquels il a été fait un **grand rabais**:
500 pièces **toile d'Irlande**; [illegible] yardes à $5.00 la pièce.
300 **ombrelles** à $ 2.00
200 do do [illegible]
300 pièces **toiles imprimées** à 1 1/4 à 50 cents
[illegible]
P & E REILLY
14 mai encoignure Canal et Royale

Marchandises avariées.

Nous offrons en vente:
[illegible] coton Barège [illegible] avarié, à [illegible] à 10 sous la yarde,
Nous recevrons aussi:
[illegible] à $1.00,
[illegible]
DUREL & KUNTZ, No 50, rue Royale,
21m Entre Bienville et Conti

$20 de récompense

A celui qui ramènera dans une des prisons de cette ville, la négresse CHERRY partie de M F D Hays, le 4 courant, vers le 15 mars. Elle est d'une taille moyenne et fréquente tout le marché Tremé. 16mai—☞

Toiles d'Irlande et d'Ecosse importées récemment.

REÇU par les navires Bell Rock, Volant, Jersey et Hector venant de Liverpool
Fabriques d'Irlande.

Toiles de lin [illegible]

Fabriques d'Ecosse.

[illegible]
O. B. GRAHAM,
[illegible] 96, rue Gravier

HOTEL DELMONICO.
NEW-YORK.

LE propriétaire de cette établissement [illegible] que le [illegible] des Etats Unis [illegible]
[illegible] DELMONICO [illegible]

GRANDE REDUCTION DE PRIX!
Rue de Chartres (Condé) encoignure Hôpital.

Mme FABIO a [illegible] les dames [illegible] campagne [illegible] un joli assortiment de [illegible] chapeaux de printemps, chapeaux de paille [illegible] et à jour, pour dames, filles et enfants, Mantelets, Dentelles, Broderies, Franges, Garnitures de mode, &c. Tous ces articles seront vendus à vingt pour cent au-dessous du prix de n'importe quel magasin de la ville.

Mme FABIO engage les dames à venir visiter son magasin avant de faire leurs emplettes, et pour juger la différence des prix. Les ordres de la campagne seront promptement exécutés.
31 mars—2m

Avis.

LE soussigné, désirant se retirer des affaires offre à vendre son stock de marchandises et tout son matériel de distillation.

Il profite de cette occasion pour prier les personnes à qui il doit de présenter leur réclamation et celles qui lui doivent, de venir régler leur compte sans retard.
F. ROUMIEU,
2mai—☞ No 45 rue Vieille Levée

EXCELLENTE OCCASION!
Magasin à bon marché
DE HARBY,
185 RUE DU CAMP 185

MANTELETS nouveaux et de fantaisie, à $5. Mantelets dentelle noire (fond genre) de $6 à $10.
Mantelets riches, application, de $10 à $13.
Robes barège à volants (laine satin) à $7 50.
Linons imprimés, bon teint, à 15 cts la yarde.
Barèges unis, toutes couleurs, à 25 cts la yarde.
Barèges à dessins, organdis et jaconats;
Bandes et entre-deux mousseline suisse et jaconat;
Bandes mousseline suisse et jaconats riches brodés;
Valenciennes et dentelles fil,
Cols, chemisettes et manches brodées;
Cols médaillon, collerettes dentelle riche, &c. &c.
HORACE HARBY,
185, rue du Camp,
2 mai—☞ Presqu'en face de l'Eglise St-Patrick

Ombrelles, Ombrelles, Ombrelles!

200 ombrelles nouvellement reçues; ombrelles marquises et autres;
LION & PINSARD,
2mai 66 et 68 rue Royale encoignure Bienville

Tabac en feuilles.

200 balles Vuelta de Abajo, pour capes et tripes première qualité.
150 balles Vuelta Abajo, pour capes et tripes, 1re q.
Un petit lot tabac du Mexique do do

Constamment en magasin un fort approvisionnement de TABAC EN FEUILLE, de qualité de choix, convenable pour ce marché, et à vendre aux plus bas prix par ANT. COSTA,
14 mai 16, rue de la Douane

CIGARES—250 000 cigares de la Havane, d'importation directe et des meilleures marques, telles que: Dubrie, Rosseau, Amalia, Jicotencal, Dos Amigos, Consuelo, Golden Gate, Flor del Duende, Regia Victoria, &c. &c., en magasin et à vendre par ANT. COSTA,
14 mai 16, rue de la Douane

CAFÉ—Ro sacs café vert, de première qualité, de la nouvelle récolte, en magasin et à vendre par ANT. COSTA,
14 mai 16, rue de la Douane

CONFITURES—100 caisses pâte goyave, de Puerto Principe, de la marque peu connue "La Fama Principeña," en magasin et à vendre par ANT. COSTA,
14 mai 16, rue de la Douane

PIMENT—10 sacs piment rouge de première qualité, en magasin et à vendre par
ANT. COSTA,
14 mai 16, rue de la Douane

PAPIER—4 caisses papier satiné de la plus grande dimension et de différentes couleurs, en magasin et à vendre par ANT. COSTA,
14 mai 16, rue de la Douane

PAPIER POUR CIGARETTES—10 caisses de la célèbre marque "Las Perlitas", en magasin et à vendre par ANT. COSTA,
14 mai—1m 16, rue de la Douane

A VENDRE par le soussigné, nouvellement reçu:
4 balles colette grise;
4 balles toile de Russie;
6 do brin blanc écru et blanc;
2 caisses nappes et serviettes en fil;
2 balles nappes écrues damassées 8/4, 9/4, 10/4;
1 do damassé fil blanc;
10 caisses toile d'Irlande;
1 do toile de Hollande écrue et blanche.
L. DUCOURNAU,
7mars 25, rue de Chartres

ABSINTHE, &c—30 caisses absinthe de Yersin & Lecoultre, 18 caisses kirsch
65 caisses Vermouth vrai Noilly
50 do Muscat Frontignan,
30 do Cerises à l'eau de vie,
25 do Fruits assortis, do
A vendre par FAURES & NORMAN,
fév 33 et 35, rue Royale.

FROMAGE pâte grasse ou Hollande—60 fromages, reçus par le navire Sylphide, venant de Bordeaux
En magasin et à vendre par
FAURES & NORMAN,
21 mars 33 & 35 rue Royale.

FRUITS au jus—100 caisses fraises au jus, de Pur neau, 50 caisses fruits assortis,
5 caisses framboises,
A vendre par FAURES & NORMAN,
9 fév 33 et 35, rue Royale

GRAND EXPRES
De la Nile-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

UN exprès qui partira tous les jours est maintenant établi sur le Chemin de fer des Opelousas, entre la Nile-Orléans et le Bayou Lafourche, et reliant à la Nile Orléans, avec l'Exprès de Adams pour toutes les principales villes du Nord et de l'Ouest et se reliant au Bayou Lafourche, avec

Les diligences et waggons Exprès de Holden,
Pour Thibodeaux, Houma, Tigerville, à Baie de Berwick, Pattersonville, Centreville, Franklin, la Nouvelle-Ibérie, St Martinville, Washington et Opelousas.

Les espèces, les bijoux, les objets de valeur et toutes sortes de marchandises seront promptement transmis et délivrés. Les billets, les traites, les bordereaux, &c., seront perçus et tous les ordres remplis ponctuellement.

Chaque *Exprès* est confié à des messagers spéciaux.

Toutes les marchandises et ordres de la Nouvelle-Orléans ou de l'intérieur doivent être déposés au bureau avant 6 heures du soir la veille du départ.—Les ordres laissés au magasin de M. Joseph Barra, No 130, rue la Vieille Levée, [illegible] sans délai.

L'*Exprès* part du bureau de MM Adams & C. No 9, rue du Camp, tous les jours à 7 heures du matin et part du "Franklin House" à Thibodeaux, à 1 heure de l'après-midi et du Bayou Lafourche à 2 heures de l'après-midi.

Exprès du bagage au chemin de fer et de retour

☞ Il y a également un *Exprès* pour s'occuper du bagage dans n'importe quel quartier de la Nile Orléans, de sorte que les passagers qui donnent leur nom et leur check au messager de l'Exprès recevront sans délai, leur bagage à l'endroit qu'ils désigneront. STARR & JONES, Bureau No 9
4ma—☞ rue du Camp

Succession de Jacob Heller

AVIS est par le présent donné aux créanciers de la succession de Jacob Heller, décédé de se faire connaître et de présenter leurs réclamations dans [illegible] les titres et pièces [illegible].
A. BRONSEMA, Curateur,
W. H. PAXTON, Avocat,
No 74, rue du Camp.
Nile-Orléans, 17 mai 1855. 19ma—1m

Avis de société.

Madame Olympe [illegible] devant Aa [illegible] notaire, [illegible]
[illegible]

Professeur.

UN professeur anglais, [illegible]
[illegible]

P. A. HEBRARD,
118, rue du Canal, près Royale.

IMPORTATEUR de marchandises [illegible] chemises [illegible] à des prix réduits.
[illegible]
P. A. HEBRARD,
25av 118, Canal, près Royale

EN VENTE
CHEZ HEBERT, FAYA ET LELIEVRE
Libraires de cette ville.

Etudes sur les bases de la science médicale.
PAR LE DR. J. C. FAGET, DE LA N. ORLEANS

AVIS.
INSTITUT SAINT-LOUIS

MME DERON [illegible]
[illegible]

A. BARRAUD,
49, rue de Chartres.

VENTE à grand rabais [illegible]
[illegible]

EN débarquement du navire Héloïse(?) [illegible] par VALLS & SAMBOLA No 21 rue Tchoupitoulas
[illegible]

PAUL FESQUIER, 13, rue de Chartres [illegible]
[illegible]

Marchandises sèches.
GRAND RABAIS.
GIQUEL & JAMISON
No [illegible] rue de Chartres

DESIRANT [illegible]
[illegible]
9 mai GIQUEL & JAMISON

ARGENT [illegible] en débarquement du navire Otomoco:
[illegible] barriques vin rouge [illegible]
[illegible] St Julien Médoc,
[illegible] Haut Sauterne,
[illegible]
LANATA, GANDOLFO & Co,
9 mai 8 et 10 Jefferson(?)

PORTER—[illegible] Tennent, en bouteilles, à vendre par
J. Y. DE EGANA
1mai 47, rue Bienville

SALSEPAREILLE—[illegible] pour [illegible] Tampico, à vendre par
J. Y. DE EGANA
3mai No 47, rue Bienville

SUCRE [illegible] barque espagnole [illegible] à vendre par
JUAN Y. DE EGANA
3mai No 47, rue Bienville

Vente à perte de Marchandises sèches.

Habitants et Marchands de la campagne, profitez de l'occasion [illegible] à la Maison Rouge, No 1, chez LAROUSSINI & Co [illegible]
[illegible]
U. LAROUSSINI & Co.,
21av [illegible]

A VENDRE [illegible] en débarquement du navire [illegible] venant de Bordeaux:
20 barriques vin rouge St Julien,
12 do vin blanc Haut Sauterne,
20 barils do do
75 caisses vin rouge,
25 do vin blanc Haut Sauterne,
20 do liqueurs eau de noix,
Par N. CURIEN
28 avril 23 rue Toulouse

VITRE pour fenêtres—1000 caisses vitres [illegible] caisses 8 sur 10 à 16 par 24, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
11 mai 73 rue Tchoupitoulas

SUCRE—500 caisses sucre blanc, jaune et brut reçu par le brick Samuel J Peters, et à vendre par J DE VISSER & Co
11 mai—3f 74, rue des Magasins

ALE en débarquement du navire [illegible]—50 pipes, bouteilles et demi bouteilles, de Bass pale, à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
11 mai [illegible]

PORTER—En débarquement du navire [illegible]:
50 pipes bouteilles et demi bouteilles porter de Londres de Barclay, à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
11 mai [illegible]

PICADURA—[illegible] reçu par le brick [illegible] de la Havane, et à vendre par BORNIO & FRERES,
16mai 34 rue Gravier

CIGARES DE LA HAVANE, [illegible] de la Havane, consistant en Regalias, Media Regalias, Conchas, Trabucos, Londres Madres(?), Cazadores, Britanicas, des marques les plus célèbres, en débarquement du brick Mary E. [illegible] de la Havane, et à vendre par BORNIO & FRERES
16 mai 34 rue Gravier

POMMES DE TERRE—300 barils en débarquement du navire Troy.
OIGNONS—200 barils [illegible] en magasin.
FEVES—100 barils, fèves nouvelles, blanches en magasin;
POMMES SECHES—[illegible] barils pommes [illegible] du Nord;
POMMES DE TERRE—150 sacs de Garnet;
FEVES ROUGES—10 [illegible];
PECHES SECHES—20 barils pêches fraîches, préparées, à vendre par
DONNELLY, BIZZINA & Co,
16 mai 18 rue Tchoupitoulas

A vendre,

UN COFFRE FORT à épreuve du feu et de la poudre, par DONNELLY, BIZZINA & Co,
16 mai 18 rue Tchoupitoulas

A louer,

UNE MAISON, dans la rue Quartier, entre Dauphine et Bourbon, avec écurie et bureaux, s'adresser à DONNELLY, BIZZINA & Co,
16mai 18, rue Tchoupitoulas

CIGARES—250 000 cigares de la Havane, des marques El Sol, Washington et Cervantes, en débarquement du brick Mary Elizabeth, à vendre par VALLS & SAMBOLA,
15mai 23, rue Tchoupitoulas

CIGARETTES—20,000 de la marque Figaro, en débarquement du brick Mary Elizabeth, à vendre par VALLS & SAMBOLA,
15mai 23, Tchoupitoulas

DRAWBACK—A vendre par les soussignés.—
50 demi pipes vin catalan,
25 pipes do do
LANATA, GANDOLFO & Co,
15mai 8 & 10, Jefferson

SUCRE—10 caisses de sucre jaune de la Havane en débarquement de la goëlette Wind Pigeon et à vendre par R CAHUZAC & Co,
15 mai 30, Vieille Levée

A VENDRE.

UNE griffonne âgée de 18 ans, parfaite blanchisseuse et repasseuse, bonne couturière, parfaite domestique de maison, pleinement garantie des vices et maladie prévus par la loi.
S'adresser, rue de la Douane No 80 J B DERBEY.
15 mai

NOUVELLEMENT arrivés de Philadelphie, et à vendre par les soussignés—50 barils noir animal très fin et sec.
P. CUSACHS FRERE & Co
8 mai encoignure Royale et St Philippe

HOUBLON—20 balles houblon de la dernière récolte, à vendre par
CUSACHS FRERE & Co
8 mai encoignure Royale et St Philippe

CONFECTIONS d'été pour hommes—22 malles paletots, sacs et pardessus en mérinos léger barège, alpaga, etc., dernières modes, à vendre par
LAGAY & LECANU,
19 av 36 rue de Chartres

OSNABURGS LANDERDALE—24 balles osnaburgs Landerdale épais 7/8,
20 balles osnaburgs Landerdale épais 4/4.
A vendre par O. B. GRAHAM,
22av—12 96, rue Gravier

ATTENDU par le navire Rome, du Havre et à vendre par les soussignés—
3 tonneaux fromages de Gruyère.
LANATA, GANDOLFO & Co.
19 mai 8 et 10 rue J. Sereco(?)

GRAISSE—130 barils et 300 barillets, prime, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co
18mai—3 15, rue Tchoupitoulas

ACADEMIE DE DOLBEAR,
[illegible]
RUFUS DOLBEAR,
20 nov [illegible]

INSTITUTION DE Mme DESRAYAUX,
POUR LES DEMOISELLES,
à Pass Christian.

[illegible]

HOTEL DES CHENES VERTS.

[illegible]

A LOUER

[illegible]

Découverte importante—Remède contre l'hydrophobie.

[illegible]

La France élégante.

[illegible]

Bon marché,
54 rue de Chartres, 54

MME [illegible] ancienne associée de la société Hechet, Leyer & Co.
[illegible]

A VENDRE

[illegible]

GLENMORA—Admirable résidence d'été
A VENDRE

[illegible]

Concessions de terre, Esclaves, &c

[illegible]

Librairie Classique et Religieuse.
MICHON,
200, rue Royale, encoignure Ste-Antoine,

[illegible]

Résidence à la Baie St Louis.

A LOUER—[illegible]

PAPIERS PEINTS NOUVEAU,
DELCROIX
108 Rue de Chartres 108

[illegible]
17av. DELCROIX, 108 rue de Chartres

Dissolution de Société.

LA société [illegible]
[illegible]

J. CASBERGUE
Marchand Tailleur
77 RUE ST CHARLES 77

[illegible]

LOPEZ & Co,
Fabricants de Chocolat à la vapeur
ET CONFISEURS
95 RUE CHARTRES, [illegible]
Gros et Détail.
Nouvelle-Orléans.

LIBRAIRIE FRANCAISE
VON. HEBERT & Cie.

[illegible]

Littérature

[illegible]

Editions de luxe

[illegible]

Ouvrages brochés.

[illegible]

Publications et Romans populaires illustrés, à bon marché, &c. &c.

Photographie.

[illegible]

VINAIGRE de vin [illegible] de Bordeaux, à vendre par DUNTZE & IKEN,
19 avril encoignure Conti et Royale

JUS de fruits—[illegible] à vendre par DUNTZE & IKEN,
19 avril encoignure Conti et Royale

FRUITS au jus—150 caisses assortis, [illegible] à vendre par DUNTZE & IKEN,
19 avril encoignure Conti et Royale

FRUITS à l'eau de vie—50 caisses assortis, à vendre par DUNTZE & IKEN,
19 avril encoignure Conti et Royale

GOMME de Lozenges—40 caisses, à vendre par
E J HART & Co.
1mai 77 & 79 rue Tchoupitoulas